

Ecole Primaire Publique « Aux quatre vents » Brécé

PV du Conseil d'école du 4 novembre 2025

Présidente de séance : Mme Brunel (directrice) - Secrétaire de séance : Mme Chaabi (enseignante)

Présents :

- Parents d'élèves : Mme Blestel, M. Jlassi, M. Labarthe, Mme Maillard, Mme Roncière, Mme Houalet, Mme Robert Brillet
- Municipalité : M. Chevance (Maire) ; Mme Pédrone (Adjointe aux affaires scolaires)
- Enseignants : Mme Carrega ; Mme Foucrit ; Mme Chaabi ; Mme Coulon-Raino ; Mme Thézé ; Mme Aubin ; Mme Laot ; Mme Malléjac ; M. Charpiot, et Mme Brunel (directrice)
- ATSEM : Mme L'Afféter
- Périscolaire : M. Camille Ramage (Coordinateur Enfance Jeunesse) et Janne Jourdan (Directrice Enfance et périscolaire)

Excusés :

- I.E.N Châteaugiron : Mme Barriet
- Parents d'élèves : Mme Madianga, Mme Dutheil, Mme Le Pennec, M. Maignan, M. Diene
- Enseignante : Mme Montière

Ordre du jour :

- Résultats des élections et installation du conseil d'école
- Bilan de la rentrée
- Règlement intérieur
- Santé-Sécurité
- Activités et projets pour l'année
- Travaux
- Questions diverses

1. Résultats des élections et installation du conseil d'école

Modalité de vote : exclusivement par correspondance

Nombre d'inscrits : 335

Nombre de votants : 169

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 27

Nombre de suffrages exprimés : 142

Taux de participation : 50.45 %

Pour rappel : 48.59% en 2024, 58.63 % en 2023, 55 % en 2022.

Mme Brunel remercie les parents d'élèves pour le dépouillement.

Les candidats déclarés élus :

Nom Prénom	Qualité
BLESTEL Carol	Titulaire
DUTHEIL Charlotte	Titulaire
JLASSI Aymen	Titulaire
LABARTHE Guillaume	Titulaire
LE PENNEC Virginie	Titulaire
MADIANGA Estelle	Titulaire
MAIGNAN Quentin	Titulaire
MAILLARD Natacha	Titulaire
RONCIERE Nolwenn	Titulaire
DIENE Saliou	Suppléant
HOUALET Karen	Suppléante
ROBERT BRILLET Virginie	Suppléante

Composition du conseil d'école :

- Le conseil d'école est composé du directeur de l'école (président), de l'ensemble des enseignants affectés à l'école, du maire et d'un conseiller municipal, des représentants de parents d'élèves (autant de représentants que de classes, donc 9 pour l'école de Brécé) et d'un Délégué Départemental de l'Education Nationale (pas de nomination sur l'école). L'ensemble de ces membres a le droit de vote.
- L'Inspecteur de L'Education Nationale assiste de droit aux réunions.
- Certaines personnes (ATSEM, AESH, agents périscolaires, personnel médico-scolaire et social, suppléants des représentants des parents d'élèves...) peuvent être invitées à assister au conseil d'école (avec voix consultative).

Compétences du conseil d'école :

- Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental.
- Il adopte le projet d'école et est associé à son élaboration.
- Il peut donner son avis et ou formuler des suggestions sur le fonctionnement de l'école (les actions pédagogiques et éducatives, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions d'inclusion des enfants en situation de handicap, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, le respect des valeurs et principes de la République).
- Il peut proposer un projet d'organisation de la semaine scolaire au DASEN après avis de l'IEN. Pour rappel, nous avons fait le choix de la semaine de 4 jours depuis la rentrée 2021.

Point important : le conseil d'école n'a pas pour objet de régler des problématiques individuelles. Les RPE sont élus pour représenter l'ensemble des parents.

2. Bilan de la rentrée

Effectifs 2025-2026 :

- TPS 5 (arrivées en janvier 2026)
- PS 30
- MS 31
- GS 26

Total maternelle : 92

- CP 26
- CE1 28
- CE2 26
- CM1 24
- CM2 30

Total élémentaire : 134

Total école : 226

Nous avons actuellement 2 TPS sur liste d'attente pour janvier 2026.
1 nouvel élève arrivera en février en MS.

Pour rappel, nous avons 219 élèves présents à la rentrée 2024-2025, 207 élèves à la rentrée 2023-2024, 228 élèves à la rentrée 2022.

Répartitions par classe :

- Mme CHAABI : Mat 1 (TPS/PS/GS) 24 élèves
- Mme CARREGA : Mat 2 (TPS/PS/MS) 28 élèves
- Mme FOUCRIT : Mat 3 (TPS/PS/MS) 27 élèves
- Mme MONTIEGE : GS/CP – 23 élèves
- Mme THEZE : CP/CE1 – 23 élèves
- Mmes AUBIN et LAOT : CE1/CE2 - 25 élèves
- M. CHARPIOT : CE2/CM1 - 26 élèves
- Mme MALLEJAC : CM1/CM2 - 27 élèves
- Mmes BRUNEL et COULON RAINO : CP/CM2 - 23 élèves

M. Timéo Bidan effectue son service civique dans notre établissement.

AESH :

- Mme Christine Legendre
- Mme Claire Dréano
- Mme Véronique Josse
- Mme Murielle Coric

Elles sont présentes à temps plein sur notre établissement.

Evaluations nationales :

Les élèves du CP au CM2 ont passé les évaluations nationales à la rentrée. Ce sont des évaluations diagnostiques. Cela permet de cibler les difficultés éventuelles et les compétences à travailler le plus tôt possible.

Les résultats ont été transmis individuellement à chaque famille.

3. Règlement intérieur

Nous n'avons pas de modification particulière à apporter au règlement intérieur, les parents d'élèves n'ont pas d'observation. Il est donc reconduit, après vote, pour l'année 2025-2026 et sera diffusé par mail la semaine prochaine.

Ajouter la signification de TICE (demande du maire)

Vote du règlement intérieur :

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

4. Santé et Sécurité

- Un exercice « Incendie » a été effectué **le 9 septembre 2025**. L'évacuation s'est effectuée rapidement et dans le calme.
Un deuxième exercice est prévu au second semestre mais avec un scénario plus complexe élaboré avec les pompiers de Servon Sur Vilaine qui seront présents (certaines issues fermées ou fumigène par exemple).
- Les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) Attentat-Intrusion et Risques Majeurs de l'école ont été mis à jour au mois de septembre 2025. Chaque enseignant en a pris connaissance et il a été transmis à la DSDEN.

Un exercice PPMS Attentat Intrusion a été effectué le lundi 13 octobre et un exercice PPMS Risques majeurs est prévu très prochainement.

En maternelle, l'exercice est effectué sous la forme d'un jeu afin de ne pas effrayer les enfants. Les parents sont informés par mail quand un exercice a lieu.

- Lutte contre le harcèlement : jeudi 6 novembre aura lieu la journée nationale de lutte contre le harcèlement. Plusieurs actions seront menées tout au long de l'année :
 - Messages clairs
 - Intervention des gendarmes auprès des CM2 et des GS (sensibilisation aux différentes formes de violences)
 - Demande auprès du collège pour que des collégiens « ambassadeurs » viennent échanger avec les élèves de CM autour de ce sujet
 - Organisation de débats en classe avec les CM

Rappel des numéros : **3018 (harcèlement) – 119 (enfance en danger)**

Présentation du protocole pHare:

Dans le cadre de la lutte contre les intimidations et de la prévention du harcèlement, l'école met en œuvre un protocole de prise en charge des situations d'intimidation entre élèves.

Ses objectifs :

- Mettre un terme à l'intimidation, en faisant partager une « préoccupation » sur la situation de l'élève visé.
- Permettre à chacun de sortir positivement de ce processus, avant que cela ne devienne du harcèlement.

La méthode mise en œuvre au sein de l'école (préconisée par l'Éducation nationale), dite de "la préoccupation partagée" s'appuie sur le principe que les intimidations ou moqueries sont souvent des phénomènes de groupe.

Cette méthode s'attache à briser l'unité du groupe et à rechercher avec chacun de ses membres une issue positive. Elle consiste à écouter l'élève ciblé par les intimidations, puis à mener une série d'entretiens individuels courts (au maximum 5 min) avec les élèves intimidateurs, témoins ou élèves choisis pour permettre de faire évoluer la situation positivement. Nous leur faisons alors part de notre préoccupation pour l'élève en souffrance et nous recherchons, avec chaque élève, ce qu'il pourrait lui-même mettre en œuvre pour que l'élève visé aille mieux, ce qui a généralement comme effet de faire cesser les intimidations.

L'approche est non blâmante. Les professionnels qui mènent les entretiens n'ont pas pour but de rechercher les responsabilités ni de sanctionner les auteurs, mais de faire cesser au plus vite les intimidations en évitant tout esprit de revanche.

5. Activités et projets :

- Collège : une réunion de présentation du collège aura lieu mardi 18/11 à 18h30 pour tous les parents de CM1 et de CM2 en présence de M. Lopin, principal du collège de Noyal Sur Vilaine. Plusieurs actions seront menées au cours de l'année (en cours d'élaboration). Visite du collège en juin.
- Natation :
 - Châteaugiron : Maternelle : du 9 mars au 27 avril – le lundi de 14h35 à 15h15 et le jeudi de 13h55 à 14h35
 - Cesson-Sévigné : CE1-CE2 et CP (CP-CM2) : du 8 septembre au 28 novembre – le vendredi (10h40/11h20)
 - CE2-CM1 et les CM1 (CM1-CM2) : du 1^{er} décembre au 13 mars – le vendredi (10h40/11h20)
 - CP (GS-CP) et CP-CE1 : du 16 mars au 5 juin – le vendredi (10h40/11h20)

Pour les séances, il est nécessaire d'avoir des parents accompagnateurs (sans agrément) pour les vestiaires et des parents agréés pour aller dans l'eau. Des sessions d'agréments sont organisées régulièrement. Sans parent agréé, l'activité piscine ne pourra pas avoir lieu.

- Les p'tits doudous :
 - L'association « les p'tits doudous » est venue présenter leurs actions auprès des élèves de l'école en octobre.
 - La course solidaire a été réalisée le mardi 14 octobre dans la cour de l'école.
 - Une collecte de dons est en cours pour soutenir l'association.
 - Question : pas de possibilité d'acheter les doudous.
- Maternelle :
 - Ecole Dehors
 - Thème les 5 sens : sortie aux jardins de Brocéliande en juin + projet mélodie des langues et ateliers culinaires (inviter les familles à cuisiner des recettes, faire découvrir d'autres langues pour mettre en valeur les différentes cultures)
 - Projet coup de cœur pour un livre

- Projet EPS avec l'animateur sportif Sébastien Renault :
- Classes de l'élémentaire (planning non défini)

Activités financées par la commune, nous les en remercions.
M. Renault intervient également sur le temps périscolaire.

- Classes de cycle 3 : intervention d'élèves en STAPS de l'Université de Rennes 2. 10 séances auront lieu entre janvier et avril.
- Fête de Noël : le vendredi 12 décembre, organisée par les amis de l'école. Chants pour les élèves d'élémentaire et ronde pour les élèves de maternelle + marche aux lampions pour tous les élèves de l'école.
- Médiathèque : 1 sortie par mois par classe
- Avec Léo Lagrange : Intervention « Vivre ensemble » la semaine du 24 novembre pour toutes les classes d'élémentaire (gestion des conflits : comment on réagit en fonction des émotions, thermomètre des violences, débats, ...).
- LPO : adhésion de l'école pour 3 ans. La mairie met en place un projet d'aménagement de lagune : possibilité d'échanger avec l'animateur.
- Echange inter classe au sein de l'école avec ateliers en commun (maths, arts, cuisine).
- Cycle 2 : tutorat CE1 - maternelle ; sortie Brocéliande sur le thème des 5 sens.
- CE1-CE2 : Projet : les petites bêtes – classe du dehors – sortie prévue à Liziaux – sortie aux Beaux-arts
- Sortie aux champs libres le 21/11 pour les CM2 (classe de CP-CM2) et les CM1 (classe de CE2-CM1) et le 11/12 pour la classe de CM1-CM2 pour visiter l'exposition « quand la terre tremble » en lien avec le programme de sciences
- CM2 : l'association des anciens combattants interviendra la veille du 11 novembre.
- CE2- CM1, CM1-CM2 et CM2 (de la classe de CP-CM2) : sortie prévue à Brocéliande : les Légendes d'Arthur en lien avec le thème de l'année : les contes
- CM2 : projet en cours de réflexion autour du street-art.

6. Travaux :

- Suite à l'étude, les travaux de rénovation énergétique seront revus au prochain mandat.
- Les volets roulants vont être changés.
- Les 2 visiophones ont été réparés mais à retester.
- Réhabilitation de la classe de CP-CM2 (été 2025).

Projet végétalisation de la cour :

Côté maternelle : partie végétalisée faite

Côté élémentaire : Ouverture de la nouvelle cour qui est très appréciée des élèves.

7. Questions diverses :

- « L'école et la mairie de Brécé ont commencé une réflexion sur la végétalisation de la cour, comme cela peut se faire dans d'autres écoles (EMPU Robert Desnos à Liffré par ex). L'initiative de la mairie de rajouter une partie de l'espace vert à la cour blanche, côté bâtiment des CM, était une excellente idée. Mais d'autres travaux sont-ils prévus pour le reste des cours ? »
 - **Réponse de la mairie en point 6 : mis en attente. Les travaux pour la rénovation énergétique seront effectués avant pour ne pas gêner le passage des engins de chantier.**
- « L'usage des vélos est-il autorisé dans la cour à l'entrée et à la sortie des classes ? Depuis quelques temps, il y a de plus en plus de parents qui rentrent dans l'établissement sur leurs vélos, avec remorques pour certains, jusqu'aux entrées des classes maternelles, amènent ceux de leurs enfants si bien que tout le monde repart sur le vélo et parfois passe très près des piétons, ce n'est pas très sécurisant. »
 - **L'usage des vélos n'est pas autorisé dans l'enceinte de l'école, un rappel a déjà été effectué verbalement. Un mail sera envoyé si cela perdure.**
 - **Placer les vélos au niveau du garage maternelle**
 - **Mettre les trottinettes et les vélos au niveau du sas côté élémentaire**
- « Il serait difficile d'accéder à l'école pendant les heures de classe pour les parents devant récupérer leurs enfants pour des rendez-vous, l'attente serait très longue. »
 - **Nous avons rencontré des difficultés avec les visiophones depuis la rentrée. Cela vient d'être réparé.**
- « Plusieurs parents se plaignent de l'état du manque d'hygiène du centre de loisirs sur les dernières vacances notamment et de l'état de saleté de leurs enfants lorsqu'ils viennent les chercher. Les toilettes seraient sales dès 7h30. Il y aurait également un manque de communication lorsqu'un enfant se "blesse" (un enfant rentre avec une bosse et personne n'a rien dit au parent venu le chercher). »
 - **Réponse du service périscolaire : le centre de loisirs est nettoyé tous les jours. Les animatrices doivent faire un tour dans les toilettes le soir et vérifier les salles. Solution : l'accès aux chasses d'eau, trop haute pour les enfants. A voir avec la mairie. Par rapport à l'état des vêtements : au niveau de la cour, on essaye de sécuriser et de réguler mais on les laisse jouer dans la nature. Quand aux activités type peinture, on prévoit les blouses mais cela ne protège pas forcément.**
 - **Réponse mairie : un agent était en arrêt de travail en octobre pour le ménage - non remplacé - difficultés à recruter.**
 - **Question parent : pas d'entreprise privée de nettoyage ? Réponse mairie : non agent municipal**
 - **Réponse concernant le manque de communication avec les parents : en cas de blessure : on transmet aux enseignants le midi, le soir aux parents. La question concernerait davantage les vacances. Réponse du péri-scolaire : ne pas hésiter à prendre rendez-vous pour évoquer les problèmes.**

Points supplémentaires évoqués :

- Par rapport au projet Graff, proposition de faire une inauguration. Réponse : c'est en cours de réflexion.
- Périscolaire - CLAS : En lien avec l'école, pour les CM1 CM2 : devoirs (apprendre à s'organiser) + ateliers intelligences multiples - inscription gratuite (projet Léo Lagrange)
- Mairie : ateliers - aide aux devoirs - 15 élèves le lundi soir avec 8 personnes retraitées - bénévolat

Date Prochain conseil d'école : le 17 mars

Le conseil d'école s'achève vers 20H.

Prochain conseil d'école : mardi 17 mars

Mme Chaabi (secrétaire)

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' with a vertical line through it, followed by a horizontal stroke.

Mme Brunel (présidente)

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'B' with a vertical line through it, followed by a horizontal stroke.